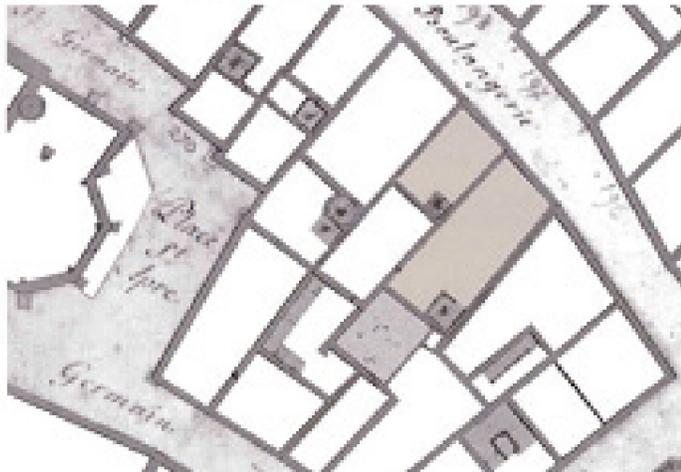


**Promenade
de l'observatoire
grand concours
de pique-nique
«développement durable»
Vendredi 24 juin
dès 19h**

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

marcher, rêver, lire ...



une maison de rousseau et de la littérature au 40 grand'rue

Numéro 116 - été 2011 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: L-C Lévy

tirage 6500 exemplaires -AHCVV=CCP 12-8533-8

Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro: Marie France Spielmann (ms), Nicole Falony (nf), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

Parc des bastions, Les places de jeux ils continuent ...

La pelouse située en face du mur des Réformateurs est pour la xième fois labourée, l'herbe brûlée et jaunie ! Au printemps nous avons fait la visite des lieux in situ avec l'ancien maire Manuel Tornare, M. Daniel Oertli chef du Service des parcs de la Ville de Genève (Le SEVE) ainsi que le spécialiste des arbres du SEVE. C'est à la suite des remarques et inquiétudes du chef du SEVE et de nos membres que cette visite a été organisée parce que les arbres du parc des Bastions montrent des signes évidents de dégradation. Il y a trop de manifestations aux Bastions alors qu'il serait possible de commencer à en organiser sur la Plaine-de-Plainpalais. Lors de l'installation des stands, planchers et autres constructions, les camions et véhicules parfois abiment les troncs. Le gazon subit de telles pressions soit par les planchers soit par le public qu'il jaunit ou est labouré. Je parie qu'un projet va nous être proposé à savoir: couvrir l'espace central avec du gravier calcaire ou du bitume et pourquoi pas avec un pavage minéral. Si cela devait être le cas on peut garantir que ce sera la révolte dans le quartier. Alors Monsieur le Maire Pierre Maudet, à qui vos collègues ont attribué le SEVE, merci de nous faire part de vos projets pour la Promenade des Bastions.

Les places de jeux ont vieilli. Elles devront être rénovées et certains jeux adaptés aux normes de sécurité européenne ! Il faut savoir que la Ville lors de la construction des 100 places de jeux initiée par l'ancien maire Guy-Olivier Segond, appliquait déjà les normes en vigueur en Allemagne et ceci en collaboration étroite avec l'hôpital des enfants. Tous les jeux mis en place avant 1980 ont été soit démontés soit mis aux normes en accord avec le département des travaux publics. Il est vrai qu'au tout début de la campagne pour l'installation des nouvelles places de jeux, la volonté du magistrat était de construire en bois, matériau naturel provenant du Jura ! Ces constructions ont été démontées ayant plus de 30 ans. Leur remplacement est en cours.

Un groupe d'étude formé des associations



responsables de la petite enfance et des adolescents avec le concours très efficace de la maison de Quartier de Chausse-Coq, planche actuellement sur l'inventaire des jeux de notre quartier, Treille, Bastions, Agrippa d'Aubigné et autres, pour établir un cahier de propositions et de suggestions pour les nouveaux équipements, en ne perdant pas de vue qu'il faut penser au développement durable et ne changer que ce qui le doit pour des raisons de sécurité. Le Service des Ecoles de la Ville a déjà contacté les associations pour aboutir à un projet général des places de jeux du quartier. Forts de l'expérience réalisée dans le cadre du processus de réaffectation de l'Ancien Manège, nous sommes persuadés que par cette réhabilitation, les places de jeux du quartier seront encore plus belles que celles d'antan.

rj



**internet:
www.ahcvv.ch
e-mail:
journal@ahcvv.ch**

editorial

Tout d'abord au nom de l'AHCVV, de son comité et de ses deux co-présidents, nous aimerions présenter tous nos vœux aux trois Conseillers Administratifs réélus et leur dire combien nous espérons que la prochaine législature se passe sous d'aussi bonnes auspices que la précédente mais néanmoins avec un peu plus de concertation plus en amont dans l'élaboration des projets voire même des intentions.

Et aux deux nouveaux magistrats, nous souhaitons la bienvenue, et nous nous réjouissons si l'occasion s'en présente d'œuvrer dans le même sens, d'une concertation et d'une collaboration la plus étroite possible afin que les nombreux projets en cours de l'AHCVV puissent finalement aboutir.

A titre de rappel, actuellement l'AHCVV se bat pour les projets suivants:

- Le maintien de l'Alhambar.
- Les Bornes.
- Le Manège
- Le Bruit
- La Terrasse Agrippa d'Aubigné
- L'Esplanade Saint-Antoine
- Les Jeux
- La sauvegarde des Bastions

Nous espérons que les efforts consentis par les nombreux bénévoles qui œuvrent aussi bien au comité que dans l'association pour le développement et le maintien de la qualité de vie dans notre quartier trouvent échos au sein de nos politiques.

jcl

Promenade du dimanche

A la promenade du Pin, déserte, il n'y a plus de jeux d'enfants depuis longtemps, elle est pourtant bien arborisée et fraîche. Levant les yeux dans les frondaisons des immenses platanes, j'y aperçois dans deux d'entre eux de grosses taches noires impressionnantes. Comme il me semble qu'il s'agit de champignons, je me permis d'envoyer un message électronique à notre nouveau maire, qui a hérité de M. Tornare le Service des espaces verts. Réponse immédiate que mon message est transmis à qui de droit, et déjà lundi, j'apprends que ces champignons ne sont ni nocifs pour ces arbres ni contagieux. Ci-après un extrait du message du SEVE : il s'agit d'un champignon appelé 'Polypore hérissé', très commun sur le platane mais rarement aussi visible. Ce champignon apparaît généralement à la suite de blessures mais n'est pas dangereux sur ces platanes sains. Le Service des espaces verts surveillera ces arbres afin de contrôler ces blessures dont la cicatrisation semble aujourd'hui en bonne voie. Merci : vite fait bien fait !

Rue Saint-Victor 4 : Une partie des échafaudages autour du bel immeuble où j'ai vécu plus de quarante ans ont disparu. J'observe qu'il a été magnifiquement rénové extérieurement, qu'il s'est agrandi d'appartements dans les combles, que des fenêtres murées ont été réouvertes, et surtout, à ma grande satisfaction, que les encadrements de vitrines en bois, dont certaines avaient été remplacées par du métal, ont été reconstituées à l'identique en bois. Reste à savoir si la rénovation intérieure a été aussi respectueuse et si cet immeuble sera réservé au logement, comme il le doit et comme il l'était précédemment. A suivre...

Cours Lefort : on installe les bornes électriques pour la Fête de la Musique et les interdictions de parcage sont déjà annoncées.

Promenade de Sturm : Il y a des couples sur chacun des bancs, mais il n'y a que trois bancs ! En vérité, en plus de ces trois bancs fixés au sol, il y a aussi trois tables avec bancs incorporés et déplaçables. Il me revient que l'été dernier, autour d'une de ces tables, par grosse chaleur, aussi un dimanche, une famille entière de la rue d'Italie, en contrebas de la butte, était venue s'installer pour le repas du soir. Parents, enfants et amis traversaient la rue avec les plats qu'ils disposaient sur une nappe de tissu, autour d'un bouquet de fleurs : pas un simple pique-nique, mais une vraie fête.

Va-t-on vraiment réaliser le cadeau d'adieu (empoisonné de M. Mugny !), c'est-à-dire un Pavillon de la Danse, sur ce bel et large espace de respiration et de calme, alors que la population a refusé, il n'y a pas si longtemps, le Musée d'éthno ? Et que l'AHCVV s'était déjà opposé à un autre projet précédemment ? Mais au moins demandera-t-on l'avis des habitants du quartier que l'AHCVV représente, avant de s'engager trop avant dans ce projet ?

Promenade de l'Observatoire : Les trois jeunes hêtres plantés en souvenir ou en hommage



au fameux hêtre pourpre, symbole d'une campagne « historique » du début des années quatre-vingt contre un parking à l'intérieur de la petite ceinture et abattu « par mégarde », sont bien des hêtres pourpres contrairement aux dires de certains. En tous cas leurs jeunes feuilles sont aussi foncées que celles du hêtre pourpre (dont je suis la marraine et sur lequel, par conséquent, je veille) qui prospère sur l'autre flanc de la colline, et planté après la victoire du référendum contre le parking. Cette année, on pourrait fêter son anniversaire de 30 ans (en fait un peu plus, car il avait déjà quelques années lors de sa plantation). (cf. photo: les petites feuilles des jeunes arbres entourent celle du plus âgé)

Suite en page 2

arte salvado

C'est «Hors les murs», à la promenade de Saint-Antoine qu'a été réalisée une reconstitution visuelle du transport et de l'arrivée, en 1939, des richesses artistiques espagnoles émanant du musée du Prado à Madrid.

C'est à l'occasion du 70ème anniversaire de la sauvegarde du patrimoine espagnol et de son évacuation vers Genève que le Musée d'Art et d'Histoire nous a rappelé le souvenir des événements dramatiques de la guerre civile d'Espagne.

nf



Promenade du dimanche suite page 1



Promenade de Saint-Antoine : les gros emballages de tableaux rappelant l'étonnant sauvetage des chefs d'oeuvres du Musée du Prado, pendant la guerre d'Espagne, et leur déménagement en Suisse et objets d'une passionnante et instructive exposition, ont quitté les lieux. Place aux premières tentes de la Fête de la Musique.

En face : Le Bastion de Saint-Antoine Le 15 février 2011, le Conseil municipal a envoyé en Commission des travaux, une proposition de trois crédits pour un montant net total de plus de

4 millions destiné à l'aménagement du Bastion de Saint-Antoine, la construction du réseau de collecteurs du bastion ainsi qu'au remplacement du collecteur du Boulevard Jaques-Dalcroze.

Le 30 mars, la commission des travaux a commencé son étude et à la fin de la présentation de cet objet, les services ont annoncé que la veille venait d'être rendu public le projet de monument à la mémoire du génocide arménien, et « qu'un long processus de dialogue et de collaboration avec les autorités de la Ville a mené finalement à un concours et un lauréat » Dans le petit fascicule d'information, les membres de la Commission des travaux, apprennent que la Ville au prix de

105 000.-F a déjà financé le concours et que l'inauguration du monument est prévue pour le 24 avril 2013.

Il faut avouer que la surprise a été grande au sein de la Commission de cette « adjonction » à la PR d'origine, dont le plénum n'avait pas eu vent avant de l'envoyer en commission et dont aucun membre de la CTC n'était au courant.

Au cours de plusieurs séances, il semblait se dessiner que si la CTC acceptait l'aménagement de la promenade, elle avait davantage de doutes sur l'opportunité d'y installer le monument arménien. En effet, les Réverbères de la Mémoire, même s'ils sont issus d'un concours ne sont pas du tout en adéquation avec le Bastion de Saint-Antoine, ni avec le projet de rénovation.

Historiquement, ni la Vieille-Ville, ni des fortifications datant du 17e et 18e siècle n'ont à voir avec un génocide du début du 20e siècle. Au Bastion de Saint-Antoine on est plutôt dans le souvenir de l'Escalade que de la première guerre mondiale. Esthétiquement, des murailles en pierre, un collège Calvin rénové, n'ont rien à voir avec des candélabres « inspirés d'un réverbère new-yorkais » et ceci d'autant plus que ces candélabres seront dispersés dans un espace lui-même équipé d'une dizaine de lampadaires style « alt Berlin ». Enfin, est-ce rationnel de planter sur ce petit espace, 33 nouveaux arbres, 10 lampadaires plus 9 réverbères, sans compter les clairières, les bancs, et la fontaine. At last, but not least, le Bastion est utilisé lors de fêtes comme les promotions enfantines ou la Fête de la Musique et fréquenté par les collégiens, peut-il vraiment être « un lieu de réflexion, de promenade et de mémoire » comme l'indique la plaquette du projet. En ce qui me concerne, j'en doute fort et je ne suis pas la seule du quartier à être opposée à l'implantation de ce monument à cet endroit-là. as

bastion de saint-antoine: le premier pont suspendu d'europe

Le pont de Saint-Antoine qui enjambait le fossé séparant St-Antoine des Tranchées était aussi le premier pont suspendu à câble métallique d'Europe !

Le pont suspendu en fil de fer de St-Antoine était long de quatre-vingt-deux mètres et large de deux. Il comportait un pilier central, six câbles porteurs et deux autres piliers aux extrémités de la passerelle. Sa longueur était de 82 mètres pour 2 mètres de large et son poids était de 8 000 kg.

Ce pont suspendu fut construit en 1823 par Guillaume-Henri Dufour, Marc-Auguste Pictet et Marc Seguin, à l'emplacement des fortifications de la ville, sur un fossé séparant les lieux dits « Saint-Antoine » et « Tranchées ».

Sa construction a coûté la somme extrêmement modique de 16'350 francs, avec un dépassement de budget de 196 francs ! js



la plaque commémorative de la société hippique de l'étrier

L'Etrier, Société hippique la plus ancienne de Genève, a fêté son centième anniversaire le 28 mai.

Le public a pu admirer des représentants de la plupart des disciplines équestres en Vieille-Ville de Genève: saut, dressage, concours complet, trekking, randonnée, western et polo ainsi qu'un groupe d'amazones. Ce même samedi une plaque commémorative sa été apposée sur le mur de l'ancien Manège de la rue Saint-Léger.

Enfin à l'occasion de ce 100ème, un livret présente les moments forts de l'Etrier de puis 1911 et remonte à l'origine du Manège de Genève, vers 1610! Cette histoire de l'Etrier et du Manège de Genève est agrémentée de très nombreuses photos. Il est disponible sur le site www.etrier-ge.ch ou en écrivant à info@etrier-ge.ch

Addenda de la correctrice, une autre témoin, là par hasard ! nous raconte: il y avait un représentant à cheval de chacune des sections du club, qui, avant de se réunir devant le Manège, ont déambulé dans le quartier. J'y ai aussi appris que la petite boutique A la Clé d'Or, située en face du Manège, dans le magnifique bâtiment jaune récemment rénové, était à cette époque la forge où l'on ferrait les chevaux. J'ai de mon côté regretté que M. Longchamp ne cite pas le projet d'un Manège pour tous, qui permettra de redonner vie à ce bâtiment, alors qu'il a informé qu'il y garantirait son scooter ! (A.S.)

Le Manège va revivre sans les super chevaux à 4 roues qui occupent le bâtiment depuis plus de 50 ans. Un rappel historique du manège sera conservé sous la forme de la grande salle dite de l'atrium et devrait rappeler l'espace sur lequel les chevaux s'entraînaient. On

pétition de l'ahcvv

Suite à la demande d'un grand nombre d'entre vous, l'AHCVV a fait circuler une pétition qui a été déposée au Grand Conseil et au Conseil municipal

Dans cette pétition les habitants de La Vieille-Ville ont protesté contre la situation déplorable résultant des nouvelles règles concernant la fumée à l'extérieur des établissements publics de la Vieille-Ville. Limitée au trois mois d'hiver ces règles ont été étendues à toute l'année.

Désormais les clients s'installent sur la voie publique pour consommer boissons et fumer. Les mégots et autres débris retrouvés chaque matin devant nos entrées ainsi que le bruit et les incivilités qui résultent directement de ces nouvelles règles posent d'importants problèmes et rendent la vie notamment les nuits de plus en plus difficiles aux habitants.

Cette pétition demande aux autorités municipales et cantonales de ne plus accepter de dérogation pour l'ouverture des établissements au-delà des heures d'ouverture légales et de rappeler avec vigueur les règles sur les émissions de bruit et les rejets de déchets de toutes sorte à l'extérieure immédiat des établissements ainsi que l'interdiction de consommer sur la voie publique.

Face à l'aggravation de la situation décrite dans la pétition, notre ilotier Monsieur Brugger a parallèlement pris l'initiative d'organiser une réunion pour débattre de ces problèmes avec les autorités concernées et surtout leur trouver des solutions. Très concrètement, l'AHCVV a dénoncé les dérogations qui permettent aux établissements publics (bars, pubs...) et à leurs terrasses de prolonger leur ouverture de minuit jusqu'à deux heures du matin. Aujourd'hui, ces dérogations sont données par les autorités quasi automatiquement et sans considération des conséquences pour le voisinage. Nous avons demandé aux autorités de ne plus accorder ces dérogations et de ramener l'horaire de fermeture à minuit. L'AHCVV a demandé plus de contrôles des établissements existants ainsi que plus de sévérité et de concertation pour les nouvelles demandes d'exploitation.

Etaient présents à cette réunion le Président de l'AHCVV Monsieur Levy, deux membres du comité de l'AHCVV, Monsieur Metin Turker (Service du Commerce), Monsieur Olivier Monnerat (Domaine Public, Terrasses), le Sergent Droz (Police Municipale Poste de Jargonnant) et Monsieur Brugger.

Al'issu de cette réunion l'ensemble des Services de l'Etat, Cantonaux et Communaux se sont engagés à prendre les mesures qui s'imposent.

Il s'avère que les autorités ont besoin de plaintes concrètes pour documenter leurs décisions. Il est donc impératif que les habitants concernés par les problèmes de tapage nocturne et autres nuisances occasionnées par les établissements publics adressent leur plainte par courrier e-mail ou postal (metin.turker@etat.ge.ch ou à son attention au Service du Commerce, Rue de Bandol 1, 1213 Onex). Parallèlement, et pour que les statistiques prouvent notre malaise, les plaignants doivent appeler le 117 aussi souvent que nécessaire.

Certains membres du comité de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville ont été écoutés par la commission externe d'évaluation des politiques publiques. Cette commission a été mandatée par la Commission de Contrôle de Gestion du Grand Conseil pour évaluer la manière dont l'Etat met en œuvre les dispositions légales et les mesures visant à protéger la population du bruit (notamment issu des établissements publics) et des rayonnements non-ionisants.

Toutes ces initiatives sont très encourageantes, nous vous rappelons néanmoins que les habitants ont un rôle actif à jouer dans le processus.



va se retrouver au mieux en 2015 pour l'inaugurer-là on fera appel au Club de L'Etrier pour qu'il vienne avec sa cavalerie rappeler la belle époque.

A vendre logements de l'état en vieille- ville

La Tribune du 7 juin annonçait que l'Etat souhaitait déménager la plus grande partie de ses bureaux hors de la Vieille-Ville et les louer ou vendre en droit de superficie ! Est-ce la révolution ou rêve-t-on ?

Il y a quelques années l'AHCVV avait organisé une action allant dans ce sens. Pour l'association, les locaux ainsi libérés devraient être avant tout attribués à des logements à prix abordable en particulier pour la classe dite moyenne. Les fondations à but social, voir la Ville de Genève, devraient être approchées en priorité. En effet, la Vieille-Ville voit sa population changer à la vitesse grand V au détriment de la diversité vu les prix appliqués. Par exemple, un studio situé au Bourg-de-Four vendu à 1 350 000 fr. ne résoudra pas le problème de logement d'un étudiant ou d'une personne seule à faible revenu.

Il ne faudrait pas non plus que les espaces situés au rez des bâtiments soient occupés par des études d'avocats, agences immobilières ou autres bureaux. Il serait nécessaire de favoriser l'installation de petits commerces ou locaux pour artisans. Les galeries d'art sont très nombreuses, c'est bien, mais il faudrait diversifier aussi les activités. Enfin, ce qui est essentiel, c'est de tout entreprendre pour interdire l'installation de débits de boissons alcoolisées.

La proposition de l'Etat est exemplaire, il faudrait que la Ville entreprenne une démarche semblable en regroupant ses bureaux sur un même site. A l'exemple de la Ville de Grenoble et d'autres villes de France qui ont érigé des tours administratives. Il ne faudrait pas évacuer toutes les administrations, mais envisager d'installer des services sociaux accessibles à toute la population.

Ce projet représente une occasion passionnante pour les associations du quartier, y compris celles des commerçants, de s'organiser en formant un groupe d'étude et de réflexion pour une Vieille-Ville dans laquelle on pourrait mieux vivre. Il va de soi que la nôtre (AHCVV) sollicitera l'Etat et la Ville de Genève pour prendre part à ce qui représente un grand défi pour la Vieille-Ville.

Les personnes intéressées à participer à ce projet peuvent s'annoncer à l'AHCVV

tj

Nouveau membre au comité

L'AHCVV va s'engager dans une nouvelle aventure, ceci grâce au dynamisme d'un nouveau membre du comité Robert Gurni. Habitant la rue Calvin depuis de longues années il a décidé de nous rejoindre et de nous faire part de ses suggestions : prenant l'exemple de la Vieille-Ville de Zürich qu'il connaît parfaitement bien, il conseille après avoir repris les relations avec l'Association des Commerçants, de contacter les autorités de la Ville pour une décision définitive pour régler les problèmes de la circulation des voitures et motos. Zürich a réussi son pari avec l'approbation des habitants et celles des commerçants et artisans.

Une autre suggestion est de créer un jumelage entre nos deux Vieilles-Villes de Zürich et Genève. Nous aurions à partager nos expériences ce qui, à n'en pas douter, nous apportera bien des idées. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la plus grande ville alémanique, allez voir leurs nouveaux parcs, c'est époustoufflant. Ils ont même réussi à mandater un de nos bureaux d'architectes pour faire le projet de l'un d'eux.

tj

Les bornes, le parking en vieille-ville et la zone piétonne

Depuis le mois de février, après un mois d'information par le dépôt de papillons sur les pare-brise des voitures, la Fondation des parkings a, sur ordre du Conseil d'Etat, commencé à appliquer avec rigueur et constance l'arrêté de 1998.

Les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir, très rapidement la très grande majorité de habitants a retiré, durant la journée, ses voitures du quartier. Soit ayant pour de très rares d'entre eux une place privée, soit pour quelques uns un abonnement au Parking de Saint Antoine et pour la plupart une recherche désespérée d'une place en zone bleue dans les environs.

A noter deux choses, la première est que le Parking de Saint Antoine coûte plus du double des autres parkings ; la seconde, que beaucoup de places bleues dans le quartier des Bastions et du plateau des Tranchées sont inaccessibles pour cause de travaux réduisant encore un peu plus le nombre de place disponibles.

A ces désagréments induits par la mise en œuvre d'une partie de l'accord à la base de l'arrêté de 1998 s'ajoute un état de fait qui

n'avait certainement pas été prévu lors des accords : les places libérées par les habitants sont, le soir, souvent occupées illégalement par des automobiles qui ne devraient pas avoir accès à ces zones et dont les occupants viennent passer la soirée en Vieille Ville. Et ce en toute impunité puisque il n'y a jamais de contrôle ni de gendarmerie ni de la police municipale.

Tout ceci a clairement le don d'exaspérer les résidents.

Cette situation porteuse de tension pourrait être naturellement réglée si une autre partie de l'arrêté était mise en œuvre : Les bornes nocturnes.

Nous attendons donc du magistrat en charge qu'il utilise sa nouvelle législature pour les mettre en œuvre. Et si par un quelconque hasard existaient des divergences entre certaines des associations du quartier il lui incomberait de trancher et d'appliquer l'arrêté.

Les habitants du quartier le remercient d'avance.

lel

le nouveau manège

Le premier a été construit en 1708. Le nouvel édifice en 1829 après des tergiversations dignes de la façon dont se traitent les dossiers de constructions au Conseil administratif et au Conseil municipal. On n'a rien à envier à nos prédécesseurs. Du parking des années trente à nos jours on va connaître une nouvelle affectation du Manège. Mais là il faut relever que ça va vite, très vite !

Il y a 2 ans M. le Conseiller d'Etat Mark Muller avait fait approuver par tous ses collègues la fin du parking. Ce printemps en collaboration étroite avec le Conseiller administratif Manuel Tornare, tous deux ont trouvé un accord sur la mise en droit de superficie et un loyer correct. Ensuite le Conseil municipal de la Ville de Genève est entré en matière pour un crédit d'étude de 1.700 000.- fr. Ce crédit a été voté par la commission des finances par voie expresse. Enfin, il sera soumis au plénum du Conseil municipal dès la reprise de septembre ! quel exploit et quelle vitesse, du TGV puissance XXL. (note de la correctrice : ne pavoisons pas, ne vendons pas la peau de l'ours avant...et n'oublions pas que la gauche et les verts ne sont plus majoritaires au conseil

l'alhambar repart

A la fin du mois de mai le Conseiller administratif Rémy Pagani a convoqué à l'Alhambar la directrice de la GIM Mme Sylvie Bietenhader, la directrice du département des constructions Mme Isabelle Charollais et enfin la directrice du département de la culture Mme Martine Koelliker ainsi que les staffs de ces départements, les gérants de l'Alhambar et deux représentants de l'AHCVV, pour organiser les travaux qui vont débuter en avril 2012 pour se terminer en 2014. L'Alhambar devra être fermé dès la fin du mois de février 2012. La séance avait pour but de déterminer si les plans établis par les architectes permettraient de poursuivre l'exploitation commerciale de l'établissement et de l'installation provisoire de l'Alhambar dans un lieu approprié. Dans l'état actuel du projet, le gérant sur la base d'un business plan à l'appui étayé par 14 années d'expérience d'exploitation a prouvé que l'établissement serait voué à la faillite. Les deux tenanciers qui avaient exploité l'Alhambar ont dû fermer à la suite de faillites. Il manquerait 20 places qu'il faudra réintégrer au nouveau projet. Les études seront reprises pour améliorer le rendement de l'établissement. La volonté du Conseil municipal ayant répondu très affirmativement à la demande de l'AHCVV du maintien de l'établissement public ouvert toute l'année, doit être absolument respectée. L'ascenseur qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux étages au lieu d'être installé à l'intérieur de l'entrée nord pourrait l'être contre la façade pignon. Celle-ci n'offre aucun intérêt patrimonial. Ce type de réalisation a été fait au Grand Théâtre, au parking de Saint-Antoine

tj

art en vieille-ville

Comme évoqué dans une parution précédente, la multiplicité de nouvelles galeries est un événement marquant dans notre Vieille-Ville.

Je me devais de vous faire mieux connaître la prestigieuse association ART en VIEILLE-VILLE réunissant 14 galeries dont certains poids lourds du marché international d'Art classique et contemporain, complétées par l'archéologie, les gravures et les bijoux.

Deux fois, par an, des vernissages communs sont organisés, nous permettant ainsi de déambuler et de croquer quelques amuse-bouche...

Charlotte MAILLER, Directrice de la Galerie INTERART, 33, Grand-rue, en est la Présidente. Elle a bien voulu accepter de me répondre :

NF. *Que pensez-vous de la diffusion de l'art en Vieille-Ville et, en particulier, de son impact sur la vie culturelle ?*

CM. Art en Vieille Ville est devenu, en quelques années, un vrai rendez-vous culturel de qualité attendu par les genevois. Nous sommes extrêmement contents de l'intérêt porté par le public à cette manifestation qui permet de découvrir des expositions de qualité, à travers un parcours convivial dans les ruelles de la cité.

De plus, tous les commerces de la Vieille-Ville bénéficient de l'effervescence régnant lors de ces deux événements annuels du printemps et de l'automne.

NF. *Quels sont les critères d'adhésion à votre association ?*

CM. Posséder le grand professionnalisme qui les fait bénéficier, grâce à la qualité de leur travail, de la reconnaissance de leurs pairs du monde de l'Art et participer, dans l'année, à ces deux rendez-vous qui ouvrent au public leurs nouvelles expositions.

NF. *Comment voyez-vous l'avenir de la Vieille-Ville ?*

CM. Avec beaucoup d'optimisme. Depuis de nombreuses années, des galeries d'Art confirmées y avaient pignon sur rue.

Nos fondateurs ont souhaité, en créant l'association, effacer cette image d'une Vieille-Ville qualifiée de «triste» et fédérer des lieux d'exposition avec le souci de procurer un éclat particulier à cette partie de la Genève historique, parcours obligé des guides touristiques. ART en VIEILLE-VILLE. Genève

www.avv.ch

info@avv.ch

nf

Charlotte MAILLER nous invite à un rendez-vous librement inspiré de Prévert :

Ces lignes permettront à nos lecteurs de mieux cerner les motivations d'ART en VIEILLE-VILLE et de participer, dans la mesure du possible, au rayonnement des lieux qui leur sont chers.

Rendez-vous

librement inspiré de Prévert

Un collectionneur de tableaux modernes
Un historien d'art traquant un masque égyptien
Une passionnée de gravures contemporaines
Un amateur de dessins anciens
Et le cliquetis d'un talon aiguille sur les pavés

Découvrir des trésors insoupçonnés
Partir à Chandigarh avec Le Corbusier
Naviguer dans la baie de Naples
Ramener des photographies de voyage
Ou siroter un apéritif au Bourg-de-Four

Une paire d'appliques de Jules Leleu
Trois robes de Paul Poiret vues par Iribe
Sept Microbes de Max Ernst
Trente bougies pour le Musée Barbier-Mueller
Et lire Belle du Seigneur aux Bastions

S'enthousiasmer pour une mosaïque romaine
Voyager au contact d'une massue océanienne
Discuter devant un surréaliste belge
Et avoir un coup de foudre dans une cour ancienne

Un œil aux peintures de Frédéric Clos
Une main sur les sculptures de Peter Stämpfli
Un reflet d'une lampe d'Alberto Giacometti
Et pourquoi pas une sieste sur le banc de La Treille ?

Les plus belles pièces de quinze galeries et d'un musée privé pour vous faire parcourir la Vieille-Ville d'une façon inédite.

8 mai 2007

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV 2, rue Calvin 1204 Genève

BULLETIN D'ADHÉSION JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2011: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-
CCP 12-8533-8

NOM:

Prénom:

Adresse:

E-mail :@.....

jean-marc brachard

Jean-Marc Brachard, poignée de main ferme, possède ce côté direct qui démontre une aptitude certaine à l'exigence et au **SAVOIR-FAIRE**.

NF Comment l'avez-vous acquis ce savoir-faire ?

JMB Notre maison est une affaire de famille créée en 1839 et j'y travaille depuis 1969. Je la dirige conjointement avec mon neveu, Pascal Vuarnier. Nous nous partageons les achats, les relations avec les clients et l'administration. Tous deux, nous avons à cœur de maintenir notre réputation basée sur la qualité des services et celle de nos produits.

NF De quelle manière achetez-vous les objets que vous proposez ?

JMB Principalement en écoutant les désirs et les demandes de la clientèle et en nous efforçant d'y répondre dans la mesure du possible.

Nos vendeuses, qualifiées et souriantes, dressent quotidiennement une liste des desiderata exprimés que nous analysons régulièrement, tous ensemble, au cours de petits déjeuners hebdomadaires. Parmi nos vingt collaboratrices, plus de la moitié ont entre 10 et 20 ans de présence. Nous sommes une équipe soudée, un peu familiale.

Curieux de nature, je voyage aussi beaucoup pour acheter. Francfort, Paris, Milan, Londres et New York proposent des salons spécialisés.

A chacune de mes visites à l'étranger, je visite des magasins, j'observe ce qui est offert et je me tiens au courant des nouveautés du marché et des tendances de la mode.

Par exemple, je rentre juste de New-York où j'ai trouvé des cartes de vœux pour les fêtes juives qui figureront bientôt dans nos rayons parce qu'on nous les demandait fréquemment. C'est un article spécial introuvable en Europe !

Dans le domaine des fournitures de bureau (que l'on peut trouver partout), nous nous efforçons de faire évoluer l'assortiment en choisissant les meilleures marques et en privilégiant de plus en plus le design et toujours la qualité.

Il y a tellement de choses sur ce marché que nous sommes contraints de faire ce travail de sélection de manière très rigoureuse.

NF Il y a trois ans, vous avez ouvert au 18, rue de la Cité, Brachard contemporain, pourquoi ?



JMB Pour proposer justement une sélection d'objets de bureau design à une clientèle exigeante et raffinée. Nous vendons dans cette arcade des marques reconnues comme Nava, MH Way, Rexite ou Lamy qui sont des pionniers dans la recherche esthétique.

Nous sommes fiers que notre démarche ait provoqué une prise de conscience chez nos fournisseurs, même au sein de la célèbre ECAL de Lausanne qui va commercialiser bientôt une collection d'objets de bureau tout à fait originale, signée d'une grande marque italienne.

Par ailleurs, à la rue de la Cité, nous montrons régulièrement le travail de nos designers et nous organisons des expositions temporaires d'artistes contemporains.

NF Vous êtes Président de l'Association des Intérêts de la Corraterie. J'en profite pour vous féliciter pour la qualité de vos vitrines, ce sont les plus belles de Genève.

JMB Merci ! Cette Association est une des plus anciennes du genre à Genève.

Elle est très active et elle met sur pied annuellement, début octobre, une manifestation intitulée « Un Soir à la Corraterie » au cours de laquelle chaque commerce de la rue organise un événement.

Cette fête est jumelée avec une institution culturelle du quartier. L'année dernière c'était le Musée d'Art et d'Histoire qui célébrait ses cent ans et cette année Le Grand Théâtre présentera sa nouvelle saison. En 2012, nous ferons peut-être quelque chose avec le Grütli, le Conservatoire ou le Victoria Hall et l'OSR ?

« Un Soir à la Corraterie » aura lieu le jeudi 6 octobre prochain, de 17 à 21 heures.



Il y aura un concours doté de magnifiques prix et le Grand Théâtre offrira des abonnements et des places.

Le même soir, le public pourra retirer dans chaque commerce de la rue des places gratuites pour une représentation exceptionnelle du spectacle « Soirée Ballets Russes ».

NF Etes-vous optimiste pour l'évolution et l'avenir du quartier ?

Je suis toujours optimiste ! L'amélioration du réseau des trams ne peut être que bénéfique pour le Centre Ville. Néanmoins je crains que la Place Bel Air ne soit pas à la hauteur de nos espérances. Nous aurions voulu un projet plus ambitieux pour cette place, mais comme souvent à Genève, on va faire du bricolage et on laisse trop de pouvoir à des ingénieurs plus soucieux de flux et de mobilité que d'esthétique et de prestige. Genève a l'air de tenir à son côté province alors qu'elle est très bien fréquentée, c'est un peu dommage !

Dans cet immense chantier du TCOB et de la Place Bel Air, les commerçants n'ont pas été consultés et fort peu écoutés.

Nos politiciens ont toujours du mal à comprendre l'importance de la concertation avec les usagers d'un quartier et avec les acteurs économiques de la Ville.

nf
BRACHARD et Cie, 10 rue de la Corraterie.
www.brachard.com info@brachard.ch

la terrasse agrippa d'aubigné

Il y a un peu plus de deux ans, devant la dégradation continue de la Terrasse Agrippa d'Aubigné nous avons fourni le résultat d'un travail d'équipe et de bénévoles qui visait à peu de coût à remettre en état ce merveilleux endroit fort fréquenté par les touristes.

Hors non seulement notre projet a été mis de côté sans même un mot de remerciement mais de surcroît un certain nombre d'initiatives ont été prises sans concertation aucune avec l'AHCVV et ce malgré toutes nos tentatives.

Actuellement les rares jeux retirés et le bac à sable ayant fait place à un tumulus burgonde ou mérovingien, cette magnifique esplanade ressemble plus à un terrain vague qu'au troisième trou du parcours de golf qui anime cet été le centre ville.

Il serait opportun qu'à l'aube d'une nouvelle législature le service en charge du destin de la terrasse se mette en contact avec nous et le cas échéant avise à nouveau notre projet.

Ce serait un très bel exemple de cette concertation que nous demandons afin de renforcer les rapports des politiques et de la société civile.

lcl

une maison de rousseau et de la littérature

En 2007 a été fondée l'association pour une maison Rousseau au 40 Grand-Rue à laquelle participe notamment l'AHCVV et l'Espace Rousseau. Un premier projet a été élaboré pour rendre donner vie à la maison Rousseau.

L'Espace Rousseau et l'Association pour une Maison de la Littérature à Genève, décident, fin 2009, de s'allier pour créer une Maison de Rousseau et de la Littérature (MRL) au 40 Grand-Rue, maison natale de J.J. Rousseau.

L'Espace Rousseau a ouvert ses portes le 28 juin 2002, jour anniversaire du premier et du plus universel des écrivains romands. La Fondation de l'Espace Rousseau a pour but de promouvoir l'œuvre de J.-J. Rousseau et de contribuer au rayonnement de sa pensée et de son œuvre. Ses activités sont : L'accueil des visiteurs, autour d'un dispositif audiovisuel, accessible en 7 langues, présentant la vie et l'œuvre de l'écrivain, l'organisation d'événements le concernant et diverses manifestations à Genève et médiation avec des publics spécifiques, notamment les écoles.

Après dix ans d'activités et l'accueil de plus de 50'000 visiteurs, la Fondation de l'Espace Rousseau lance le projet de création d'une Maison Rousseau, elle a approché les pouvoirs publics à ce sujet dès 2008, puis fait appel à un architecte pour concevoir un projet architectural qui n'a pu voir le jour. Apprenant que la MLG cherchait un lieu où se fixer, elle a contacté l'association au printemps 2009 pour lui proposer de réaliser ensemble un projet commun dans la maison natale de Rousseau. L'Etat, propriétaire de cet immeuble, convaincu de la nécessité de ce projet pour Genève, a libéré un crédit exceptionnel destiné à le concrétiser.

L'Association pour une Maison de la Littérature à Genève (MLG), fondée en 2005, est au départ un projet d'écrivains dédié à la littérature et à l'écriture à Genève, et une maison de la littérature en Suisse romande un lieu de rencontres où écrivains et lecteurs se sentiraient chez eux, où se dérouleraient conférences, lectures, débats et performances, où une bibliothèque de littérature contemporaine serait constituée, où l'on pourrait trouver et diffuser toutes les informations ayant trait à la littérature et à son actualité.

La MLG a déjà établi divers partenariats, en particulier : avec l'Université de Genève, la Maison des Ecrivains et de la Littérature (MEL) à Paris, la Semaine de la Langue française et de la Francophonie (SLFF), avec Lettre Frontière, les Journées littéraires de Soleure, le Salon du livre, la Fureur de Lire et Poésie en Ville ainsi qu'avec les Autrices et Auteurs de Suisse (AdS).

En s'alliant pour réaliser un projet commun, la MRL, avec le double soutien de la Ville et de l'Etat de Genève et sous le double patronage de



Rousseau et de la littérature, l'Espace Rousseau et la MLG unissent leurs spécificités. Mariant de manière inédite « maison d'écrivain » et « maison de la littérature », la MRL est appelée à devenir une institution culturelle phare visant le grand public et les écoles : un pôle de mise en valeur des écrivains, en priorité romands, allié à un laboratoire citoyen inspiré par Rousseau.

Lors de la séance du 26 août 2009, le Conseil d'Etat, sur proposition du DIP, a décidé de soutenir le développement du projet MRL. Le 9 septembre 2009, la Commission des finances du Grand Conseil a avalisé cette décision.

Un logo a été créé, puis un concours architectural sur invitation de trois bureaux d'architectes de Genève a été lancé; le choix du bureau d'architecte s'est fait fin septembre 2010.

En avril 2010, les conseillers d'Etat Charles Beer et Mark Muller ont accepté le principe d'une Maison de Rousseau et de la Littérature dans l'entier du bâtiment sis au 40 Grand-Rue. La formalisation de cet accord se fera par la signature d'une convention entre l'Etat et la MRL, convention portant sur l'organisation, les modalités financières du projet de construction et de transformation du bâtiment, du loyer et du fonctionnement.

Le lancement de la MRL se fera en juin 2011 à l'arcade.

sp

Vendredi 24 juin
Promenade de l'Observatoire
grand concours de pique-nique
"développement durable"
dès 19h.

Après offert par la MO dès 18h30

règlement et inscription disponibles à la maison de quartier Ouvre-Oog
tél. : 022 311 00 61